

DEC150578DR11

Décision donnant délégation de signature à M Stéphane GUILLOT, directeur par intérim de l'UMR5275, intitulée Institut des Sciences de la Terre (ISterre), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015, dans un intérêt de service, l'unité UMR5275 intitulée "Institut des Sciences de la Terre" dont le directeur par intérim est M. Stéphane GUILLOT;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Stéphane GUILLOT, directeur par intérim de l'UMR5275, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane GUILLOT, délégation de signature est donnée à Mme Maud GALLARDO, IE2 CNRS, responsable administrative, à M. François Xavier MEVEL, AI UJF, responsable financier, à Mme Nathalie COTTE, IR CNRS, directrice adjointe, à M. Olivier COUTANT, physicien CNAP UJF, directeur adjoint, à M. Philippe LESAGE, MC U. de Savoie Mont-Blanc, directeur adjoint, et à M. Denis JONGMANS, PR UJF, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC141356DR11 du 23 avril 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

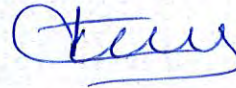
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (déléguant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 10 février 2015



Le délégué régional
Jérôme Vitre



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Stéphane Guillot

E-mail : direction.isterre@ujf-grenoble.fr,

Directeur de l'unité : lSTerre

Code Unité : UMR 5275 Intitulé : Institut des Sciences de la Terre

Adresse : Maison des Géosciences – 1381 rue la piscine – 38400 Saint Martin d'Hères

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 134 000 HT au 01/01/2014), dans la limite des crédits de l'unité,
 - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).



QUALITE	NOM ET PRENOM Grade et Fonction (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature)	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 134 000 € HT)
Responsable de l'unité	Stéphane Guillot Directeur DR CNRS		oui	oui	
Mandataire éventuel	Maud Gallardo Directrice Administrative IE2 CNRS		oui	oui	
Mandataire éventuel	François-Xavier Mevel Responsable financier AI UJF		oui	oui	
Mandataire éventuel	Nathalie Cotte Directrice adjointe IR CNRS		oui	oui	
Mandataire éventuel	Olivier Coutant Directeur adjoint Physicien CNAP UJF		oui	oui	
Mandataire éventuel	Denis Jongmans Directeur Adjoint Professeur UJF		oui	oui	
Mandataire éventuel	Philippe Lesage Directeur adjoint Mcf Univ de Savoie Mont-Blanc		oui	oui	